



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME
NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU ST LAURENT
(D. SULTZ)



CHEMNER

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

annonces :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE

M. Tarte sur la sellette

L'assemblée de Laprairie

M. Israël Tarte se souviendra longtemps des coups que lui ont portés à Laprairie, samedi dernier, MM. Monet et Bourassa.

Ces deux jeunes députés brillent, à Ottawa, au premier rang des travailleurs et des consciencieux représentants du peuple. A une vigoureuse éloquence ils joignent des études soignées et une éducation politique complète.

Ce sont ces deux députés éloquents, renseignés et convaincus que M. Tarte a dû affronter samedi.

Il l'a fait avec vaillance. Donnons-lui crédit de son audace.

Mais ses adversaires qui connaissent très bien le défaut de la cuirasse de l'ex-ministre ont fait plus d'une blessure mortelle à sa réputation d'honnête homme et de politicien convaincu.

M. Monet, le député de Laprairie et Napierville, a commencé le bal en faisant danser M. Tarte. Son discours, aussi bien que ceux de MM. Bourassa et Tarte, ont été rapportés au long dans les journaux quotidiens, nous n'en ferons donc ressortir que les points principaux.

C'est grave d'accuser un homme d'être malhonnête. Quand l'accusation est vraie elle perd l'accusé, quand elle est fautive elle tue l'accusateur.

Or, M. Monette n'a pas craint de dire à M. Tarte, devant 5,000 personnes, « VOUS N'ÊTES PAS UN HONNÊTE HOMME, M. TARTE ».

L'accusation est grave, a dit M. Monnet, mais, je l'ai dit, nous allons vous porter des coups droits. J'ai considéré que M. Tarte n'est pas un honnête homme lorsqu'il a refusé de remettre au parti libéral les \$30,000 que le parti libéral « lui avait données pour acheter La Patrie ».

Ce passage est le plus saillant du discours de M. Monet et concerne une question, qui pour n'être pas de la haute politique, n'en laisse pas moins voir sous son vrai jour le caractère fourbe de M. Tarte.

Quel est l'homme quelque peu renseigné et ayant quelque notion d'honneur et d'honnêteté qui approuverait l'escamotage de la Patrie au parti libéral, tour de passe-passe exécuté avec une audace sans égale par M. Tarte qui se proclame partout le plus honnête des hommes publics ?

Tout récemment, à Lachetrotière, dans une assemblée publique : dans son journal et ailleurs, M. Tarte a affirmé que la Patrie avait été achetée avec l'aide de quelques-uns de ses amis, mais non avec l'argent du parti libéral.

M. Monet a confondu M. Tarte en citant la déclaration suivante faite par lui, en Chambre, le 26 juin 1898.

S'adressant à M. Foster, qui était alors le leader de l'opposition, M. Tarte a déclaré ceci :

« Mon admirable ami, qui dirige son parti avec vigueur et énergie, admettra avec moi qu'un parti politique doit avoir ses organes. Je me suis arrangé avec M. Greenshields, qui est mon avocat dans beaucoup d'autres causes, pour qu'il achète La Patrie en qualité d'avocat du parti. (Pas comme avocat à lui, par conséquent, mais en qualité d'avocat du parti.) »

« On parle d'un chèque qu'aurait donné M. Greenshields. Il n'y a pas de secret là-dedans. M. Greenshields avait un chèque entre les mains, ce n'était pas de son argent, mais de l'argent du parti, et il y a payé ce chèque. »

C'est clair et M. Tarte ne peut s'esquiver de la source; inutile de recourir encore une fois à des ruses futiles et à sa perfidie aujourd'hui trop connue.

Ses sophismes ne peuvent plus voiler sa mauvaise foi.

Estropié par ce « coup droit » porté par M. Monet, l'ex-ministre a essayé de disculper de son mieux sur la question fiscale.

Mais M. Bourassa, continuant l'argumentation de M. Monet, fit passer devant les yeux des spectateurs toutes les phases, les nuances, les subtiles variations de la carrière de M. Tarte.

Le champ était vaste et le député de Labelle s'y est promené à son aise.

C'est avec des articles de la Patrie d'hier que M. Bourassa a retourné les arguments de M. Tarte d'aujourd'hui.

L'orateur impeccable qu'est M. Bourassa a fait l'histoire du grand caméléon, en un langage académique et avec une dialectique serrée, puissante et victorieuse.

M. Bourassa a traité de mains de maître l'économie politique et la question fiscale au Canada.

Etats-Unis comme en Allemagne, c'est-à-dire, dans les deux pays les plus protecteurs du monde, ne jouissaient pas d'un bien-être aussi grand qu'au Canada. M. Bourassa cite à M. Tarte un extrait de la Patrie. Le 2 décembre 1902 la Patrie a publié un résumé du rapport de l'Association Allemande pour le renouvellement des traités de commerce. Or cette association qui compte cinq millions d'adhérents, soit un dixième de la population de l'empire allemand, a adopté unanimement une résolution, déclarant qu'il n'y a jamais eu tant de misère dans les classes ouvrières que sous ce régime de protection à outrance que prône M. Tarte aujourd'hui. Et l'association affirme que le salut de l'Allemagne, c'est de renouveler ses traités de commerce et de s'arrêter dans la voie de la haute protection.

M. Bourassa a appelé à l'assemblée de Laprairie par quelles contradictions sans nombre M. Tarte en est arrivé à faire sur le sol canadien les combats de Chamberlain.

Il a flagellé l'ex-ministre en l'accusant d'avoir lâchement abandonné Laurier alors qu'il combattait l'impérialisme à la Conférence coloniale de Londres.

Bref, tout homme impartial qui a assisté à l'assemblée de Laprairie ou qui a lu les discours qui y ont été prononcés, ne peut tirer qu'une seule conclusion : c'est que M. Tarte s'est fait rouler.

Son passé et son présent renferment trop de contradictions, de trahisons, de ruses perfides, de convictions équivoques, d'opinions différentes et d'ambitions désordonnées pour que M. Tarte inspire de la confiance au peuple canadien.

Le bon sens et l'honnêteté de la masse des citoyens auront le dessus sur les erreurs et la mauvaise foi de celui qui, sans raison, vient de tourner le dos à Sir Wilfrid Laurier.

M. Tarte s'est fait un jour l'accusateur du parti conservateur, il tente aujourd'hui de se faire l'accusateur du parti libéral. Mais il est et restera impuissant dans ce dernier rôle.

Tout au contraire, il est lui-même l'accusé, à l'heure présente.

L'opinion publique saine, impartiale et éclairée, conservatrice ou libérale, accuse Israël Tarte de deux honteuses trahisons.

Que M. Tarte s'en rende bien compte : c'est lui qui paraît à la barre et non le parti libéral.

Conservateurs et libéraux l'accusent d'avoir trahi.

Il a le devoir de se défendre et non le droit d'accuser.

LE FRANC.

NOTES DE LA SEMAINE

Vous trouvez peut-être, mes amis, la rubrique un peu modeste ? Si tel est le cas, j'en suis bien satisfait, car je veux écrire grosso modo sur des sujets qui sont loin d'un ordre purement spéculatif. Au lieu de rentrer en moi-même pour vous servir des tranches de lyrisme, je vais en sortir pour vous dépêcher des nouvelles, ou pour les dépeindre ; à votre choix. Je ne vous écris que des bribes, des notes quoi. Et je le fais à la bonne franquette ; ce qui, peut-être, est encore le meilleur moyen de ne pas trop vous causer d'ennui, surtout si vous ne me lisez pas.....

Dans la lotterie aux nouvelles, le gros lot, cette semaine, est gagné par M. Joe Chamberlain. Il a joué gros jeu avec son avenir politique et il joue encore plus gros jeu avec l'avenir de son pays. Chamberlain carresse depuis longtemps son rêve impérialiste. Le jubilé de la reine Victoria fut l'éclatement de ce rêve, qui bientôt dégénéra en cauchemars, lors de la guerre Sud-Africaine. Mais Joe conserva ses idées de prestige pour se maintenir, lui et ses collègues. Et il continua à rêver ; c'est ainsi qu'eut lieu la fameuse conférence coloniale. Les résultats ne furent pas selon les vœux du ministre des colonies, qui enfin se fâcha. Dans son grand discours de Birmingham, il déclara toutes les voiles et fit prendre son utopie pour une réalité. Depuis lors, une grande agitation règne dans les idées économiques en Angleterre ; le peuple vacille et le cabinet se divise.

Chamberlain propose d'établir des impôts sur le blé. Par le fait même, il devient protectionniste. Il n'en faut pas plus pour que le due de Devonshire, Ritchie et d'autres relèvent l'étendard du libre-échange. La solidarité ministérielle n'existe plus, et la perte d'élections partielles par les candidats du ministre des colonies met le feu aux poudres. Balfour cherche vainement de rattraper ses collègues. Il publie un pamphlet, où il traite platoniquement et au point de vue de la doctrine pure les grandes questions fiscales actuelles. Mais il continue de larmoyer : chose étrange, il ne fait même pas allusion au tarif de préférence.

Alors la bombe éclate. Chamberlain et lord Hamilton donnent leur démission, parce que le cabinet n'est pas assez protectionniste pour établir des impôts sur le blé ; Ritchie, Elliott et lord Balfour de Barleigh font de même, parce que le Premier est assez protectionniste pour ne pas accepter la doctrine de Cobden dans son intégrité. De prime abord, c'est un paradoxe politique.

La réponse de Balfour à l'ex-ministre des colonies, quoique très digne et un peu cocasse. Il avoue partager les idées du ministre démissionnaire et semble content de le rendre à la

liberté, afin que son ancien collègue puisse prôner plus à l'aise ces mêmes idées. On dirait que ces deux hommes sont de connivance ; que l'un reste au pouvoir pour que l'autre triomphe. Les partis politiques n'existent plus, ma foi. En attendant, l'ombre de Chamberlain plane encore sur le cabinet et les journaux se disputent les restes du grand homme. On lui envoie des coups d'encensoir dans le nez ou des coups de masse sur la tête. Du moins, c'est un homme qui a le mérite de penser et le courage d'agir.

Un autre a eu le courage de parler. Pour un muet officiel, c'est un acte d'héroïsme, et l'empereur François-Joseph est muet-là. Il l'est à la façon des carpes. Ses discours ne l'ont jamais fatigué, et pour cause ; il n'en fait jamais, même dans les circonstances les plus solennelles. Or, l'autre jour, il s'est fatigué. C'est épatant.

Vous savez, n'est-ce pas, que les Hongrois forment un peuple bien homogène dans l'agglomération germanique. Ils ont leur propre langage, leur langue nationale, une littérature assez remarquable et des traditions séculaires. Parfois la fierté de ce peuple se réveille et revendique ses droits. C'est ainsi qu'il a voulu que la section hongroise de l'armée allemande fût commandée en sa propre langue. L'empereur autrichien qui, jadis, subit tant d'avaries, ne put se taire devant une proposition pourtant si naturelle. Il blâma sévèrement cette réclamation qui, dit-il, n'était propre qu'à diviser l'armée, et déclara se montrer inébranlable à toutes ces menées anti-patriotiques. Le vieux François-Joseph se montra superbe dans son rôle d'empereur intrinsèque ; mais peut-être que pour l'occasion, son verbeux cousin Guillaume aurait-il fait le souffleur.

Puisque on est en Hongrie, pourquoi ne pas descendre plus bas. Là, c'est un vaste halo rougeâtre qui obscurcit tout l'horizon : nous sommes en Macédoine. Nous sommes dans un foyer ardent où des peuples barbares, qui ont un vernis de civilisation, se détruisent, s'entre-tuillent. Les massacres y sont effroyables et l'Europe ne bouge pas ; elle s'amuse à lire des dépêches tachées de sang.

Cependant, on dit que le Sultan a maintenant fini son accès de rage et qu'il veut s'entendre avec la Bulgarie afin d'éviter la guerre et rétablir l'ordre dans les Balkans. La turquerie va peut-être finir, enfin !

La question de l'Alaska bat son plein, en Angleterre. Les plaidoiries sont commencées et le procureur général Finley semble très bien exposer notre cause qui, sans fauter, est la meilleure. Les délégués sont en nombre égal de chaque côté. Nous ne pouvons donc pas compter sur une solution effective, d'autant plus que les représentants américains ont été choisis parmi ceux qui nous ont déjà montré le moins de sympathie.

Cette question de l'Alaska est très complexe. Elle se base sur de vieux traités qui sont quelque peu embrouillés. J'essaierai de vous donner quelques notes, plus tard, à ce sujet.

Les industries du fer et de l'acier ne sont pas heureuses, au Canada. Les aciéries du Sault Sainte-Marie ont fermé leurs portes. C'est un grand malheur pour la compagnie et pour le pays. Plus de trois mille hommes sont à chômer. On prétend que cette importante industrie se relèvera, mais ceci ne se fera pas avant quelques mois. Les causes de cette déconfiture sont encore embrouillées ; le capital de cette entreprise aurait été gonflé outre mesure, et l'on aurait construit des usines trop dispendieuses. La compagnie avait du travail en perspective pour plus de six mois. Or n'empêchez pas les politiciens hystériques de crier : haro sur le tarif. En tous cas, c'est une industrie trop importante pour qu'elle en reste là. D'autres mains plus fortunées la relèveront si les propriétaires actuels ne le peuvent pas.

La compagnie Spyer qui est créancière au montant fabuleux de cinq millions de dollars, et qui détient les usines comme garantie de la dette, aurait déjà trouvé des acquiescements.

M. Clergue, ancien président des aciéries, se montre très optimiste ; il dit que le capital anglais continuera l'entreprise et que tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes.

La guigne s'acharne non seulement aux industries de l'acier, mais même aux moissons du Manitoba. Une partie de la Bourne jubilé de ce que le blé s'est recouvert de quelques pouces de neige. La souffrance du plus grand nombre fait souvent le bonheur de quelques-uns. Heureusement que certains courtiers ne peuvent commander aux éléments, car il aurait neigé quarante jours et quarante nuits.

Un autre petit malheur est arrivé. Notre célèbre politicien-acrobate, J.-Israël Tarte, s'est blessé grièvement dans ses contorsions à Laprairie. M. Monet lui a frotté au visage avec un discours virulent et vrai. Notre ex-ministre fit le fort ; il commença ses contorsions en parlant d'économie politique et de tarif, procédant par analogie et citant des chiffres sans les analyser. Il dit que le chiffre est un fait brutal... J'admet que dans ces conditions là, le chiffre est très brutal.

M. Bourassa passa au crible et le discours et l'orateur qui l'avaient précédé. Il analysa les principes économiques et les motifs d'agir de l'ex-ministre et démontra la futilité de ces principes, la bassesse de ces motifs. Les contradictions de M. Tarte furent exposées avec une ironie qui a dû produire sur la victime l'effet d'un cent d'aiguilles, placé malencontreusement sur un fauteuil.

M. Bourassa est un fort orateur et M. Tarte n'a plus de toupet !

C. LAURE.

Rien ne ressemble plus à la vive persuasion que le mauvais entêtement. — La Bruyère.

MELI-MELO

La Turquie et la Bulgarie.

A la veille d'une guerre probable entre la Turquie et la Bulgarie, il est intéressant de rappeler quelles sont les forces militaires de ces deux nations.

BULGARIE

Infanterie.....	172,116
Cavalerie.....	12,059
Artillerie.....	11,621
Services auxiliaires.....	9,204
Total.....	205,000

L'infanterie est armée du fusil Mannlicher à répétition ; la cavalerie a la carabine du même modèle. L'artillerie de campagne se compose de canons Krup et de canons rapides Canet-Creusot, ainsi que de mortiers Canet.

L'artillerie de forteresse et de montagne est du système Krup.

TURQUIE

Infanterie.....	793,737
Cavalerie.....	251,582
Artillerie.....	251,000
Services auxiliaires.....	203,681
Total.....	1,500,000

L'infanterie est armée de fusils Mauser à répétition. La cavalerie a la carabine Mauser, quelques régiments sont armés de lances. L'artillerie est du système Krup.

Le Vatican et le Quirinal.

Interrogé au sujet des relations possibles entre le nouveau pape et le gouvernement italien, le cardinal Gibbons a dit : « Le pape, comme patriarche de Venise, était en excellents termes avec le roi, mais depuis son avènement, il a fort bien pu changer d'idée. On ne peut encore définir quelle sera la ligne de conduite de Pie X, cependant je crois que les relations d'amitié entre le Vatican et le Quirinal augmentent. »

Nos prévisions formulées ici le 6 août se réaliseraient-elles ?

C'est encore lui !

M. Plagiarie Beaulieu continue d'écrire sur l'Economie Politique.

Ce qu'il y a de mieux dans ses articles, ce sont les citations. Quand le savant économiste ne cite pas ou ne plagie pas les auteurs, il essaye d'inventer. Et voyez les phrases qu'il réussit à construire :

« D'ailleurs, disons tout de suite que leurs théories n'étaient pas universellement partagées. Elles avaient SES adversaires... »

« Et ailleurs : ... ils vous flairent leur hom-me avec une HABILITÉ consommée. »

« Coquilles que tout cela, s'écriera M. Beaulieu. »

Nous est avis, en effet, que la science de M. Beaulieu n'est pas encore sortie de sa coquille.

Superficies utiles à connaître.

La superficie de la province de Québec est de 218,723,687 acres en terres et de 6,174,874 acres en rivières, lacs et grands cours d'eau.

En milles carrés sa superficie totale serait de 351,873. Si vous comparez son étendue avec celle des pays ci-dessous mentionnés, vous verrez que notre province l'emporte de beaucoup.

Superficie en milles carrés.

Belgique.....	11,373
Hollande.....	12,648
Suisse.....	15,976
Italie.....	110,646
Angleterre.....	121,371
Norvège.....	124,445
Suède.....	172,876
Espagne.....	197,670
France.....	204,092
Allemagne.....	208,830
Autriche-Hongrie.....	240,942

Comment il raisonne.

Le Journal dit : « Nos importations des Etats-Unis ont été, en 1902, pour la consommation domestique, de \$114,744,695. C'est une horreur, le gouvernement libéral est un monstre, il nous laisse inonder par les marchandises américaines ».

Puis l'organe bleu dit tout de suite après : « Nos importations d'Angleterre, en 1902, n'ont été que de \$49,022,726. C'est une horreur. Comment, c'est là tout le résultat du tarif de faveur accordé par le gouvernement libéral ! C'est mince. »

Allez vous y reconnaître dans ce raisonnement.

Ces pauvres conservateurs ont la berlué. Ils se plaignent d'être inondés par les produits américains et ils regrettent de ne pas l'être assez par les produits anglais.

Pensées toujours vraies.

Rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos ; incontinent, il sortira du fond de son âme l'ennui, la noirceur, la tristesse. — Pascal.

Gerbe de nouvelles.

Le Manitoba a une superficie de 64,000 milles carrés et les Territoires du Nord-Ouest de 1,790,000. L'espace cultivable est estimé à 75 millions d'acres, dont 5,750,000 étaient en culture en 1902.

Les particuliers et les compagnies qui prêtent de l'argent aux femmes mariées séparées de biens doivent s'assurer que l'argent prêté est bien pour l'usage seul de la femme, et non pour celui du mari ; car autrement ils perdront leurs sous. C'est le Conseil Privé de l'Empire qui l'a dit, et il ne badine pas.

Cette loi est non seulement prohibitive, mais encore d'ordre public, puisqu'elle protège la femme contre le désir légitime de venir en aide à son mari.

La Mandchourie, qui fait tant parler d'elle par le temps qui court, a une étendue de 363,610 milles carrés et une population de 8,500,000 habitants.

Enfin !

On annonce pour bientôt une assemblée de protestation contre l'attitude de M. Tarte, organisée par ses électeurs de la division Sainte-Marie.

Ce n'est certes pas trop tôt.

M. Tarte a été élu comme partisan du gouvernement Laurier, en 1900.

Sans se faire approuver par ses électeurs il a tourné tout pour bout et il est aujourd'hui un des adversaires les plus acharnés du gouvernement libéral.

Peut-on pousser plus loin le mépris de l'opinion publique et le dédain de ses mandants ? Il est temps que les électeurs de Sainte-Marie vengent l'injure que leur fait M. Tarte.

Ipswich à vol d'oiseau

[Pour L'AVENIR DU NORD]

Ipswich est l'une des plus anciennes cités de toute l'Angleterre, les antiquaires en font remonter les origines aux temps préhistoriques, à en juger par les armes en silex qu'on retrouve souvent enlissées dans les sables de la rivière et qui sont un irréfutable témoignage que les Celtes eurent ici leurs habitations dès l'âge de pierre. Les traces de l'occupation romaine sont nombreuses aussi, un peu partout en fouillant le sol on a exhumé des vases en grès, des urnes cinéraires et des amphores d'un admirable travail.

Puis ce fut l'invasion danoise, Alfred le Grand détruisit en 880 la flotte danoise à l'embouchure de la rivière Arwell. Cependant, un siècle plus tard, nous retrouvons Ipswich sous la domination romaine et forcée de payer un large tribut au chef danois. A maintes reprises la ville d'Ipswich joua un rôle important dans l'histoire d'Angleterre, et en parcourant ses rues et ses monuments nous nous arrêtons souvent pour faire un retour en arrière.

Lorsque du train on aperçoit Ipswich, l'aspect général de la ville rappelle d'une étrange façon la vieille cité de Prague, à cause du nombre incalculable de ses clochers et de ses tours, nulle ville, peut-être, n'eut tant d'églises et de monastères, de couvents et d'abbayes.

Pendant les persécutions religieuses plus d'un bûcher fut allumé sur le Cornhill (Colline du blé) où les martyres de la foi expiaient par leur vie leur adhésion à la vérité et aux dogmes du Christ.

Grâce à son débouché sur la rivière, la ville d'Ipswich fut l'un des grands centres du commerce fluvial et maritime de l'Angleterre. Dès le XIIe siècle son port avait déjà une immense importance et entretenait un gros commerce avec les Pays-Bas. En 1331 le roi Edouard III fit venir des Flandres soixante-dix familles de tisserands et fonda ainsi à Ipswich une importante manufacture de laines et de tissus.

La ville est riche en lieux historiques et en monuments chers à tous les antiquaires.

En suivant une petite rue étroite et tortueuse nous arrivons devant une curieuse et vieille maison construite en 1567 par la famille des Sparrowe, de riches marchands de la ville.

Tout le devant de la maison est richement décoré de sculptures en bois et en stuc, représentant des figures allégoriques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

Des festons de fleurs, les armoiries du roi Charles II et celles de la famille Sparrowe décorent les trumeaux des portes et des fenêtres. Sur les frontons à pignons des combles se trouvent retracés les nombreux incidents symboliques de la vie de Cupidon. Sur le côté ouest de la maison est sculpté un bas-relief représentant Atlas soutenant le globe terrestre sur ses épaules, plus bas nous apercevons une scène pastorale tirée de Virgile et représentant le berger Mélébis se reposant avec son troupeau sous les ombrages d'un orme touffu.

L'intérieur de la maison est moins intéressant que l'extérieur et peut être visité grâce à la courtoisie du propriétaire M. Harrison.

Nous traversons la magnifique salle à manger aux panneaux en chêne sculpté de style jacobin. Au premier on nous montre le salon, une immense pièce dont le plafond est orné avec profusion de guirlandes sculptées représentant des fleurs et des fruits. Puis on nous mène dans les combles et on nous fait passer par une petite porte basse pour entrer dans une toute petite chapelle secrète dissimulée dans l'épaisseur des murs. L'un des membres de la famille Sparrowe à qui appartenait cette maison était un pratiquant zélé du culte proscrit, le catholicisme, et il avait fait construire cette chapelle secrète afin d'y faire célébrer la messe.

Après la bataille de Worcester le roi Charles II Stuart fut caché dans cette chapelle secrète pendant plusieurs jours, jusqu'au moment où de la petite lucarne il aperçut les signaux qu'on lui faisait de la rivière Arwell pour lui annoncer qu'une barque était prête pour l'amener. Penché à la petite fenêtre je me perdis en conjectures sur ce que pouvait être les pensées d'un roi déchu, chassé par son peuple et enfermé entre les quatre murs de cette petite pièce ! Ah ! si ces murs pouvaient parler, comme ils nous révéleraient d'étranges choses ! Cette vieille maison si curieuse sous tous les rapports se trouve élevée au milieu de ce qui fut jadis l'ancien marché au beurre.

La ville d'Ipswich est riche en vieilles maisons du XVIe et du XVIIe siècle, maisons aux pignons avançant sur la rue, aux fenêtres en ogive, aux cheminées pittoresques, aux portes en bois noircies par l'âge. En errant dans les rues à l'aventure, on se croirait volontiers en quelque vieille cité hollandaise ou flamande.

Au coin de la rue Saint-Nicholas et de la rue du Silence nous trouvons la maison où naquit le célèbre cardinal Wolsey. La tradition veut qu'il soit le fils d'un boucher, mais le fait qui a donné croyance à cette légende est celui-ci : son père avait fait construire d'immenses abattoirs qui ont disparu il y a longtemps, s'élevaient là où est maintenant érigée la grande porte.

A part cette maison il ne reste aucun souvenir du cardinal Wolsey, sauf les ruines d'une des vieilles portes du collège qu'il érigea à Ipswich.

Un peu plus loin nous trouvons la curieuse vieille taverne du Cheval Blanc qui fut célèbre comme hôtel dès 1528. Le Cheval Blanc a eu des hôtes célèbres et historiques, le roi Georges II, Lord Nelson et le grand romancier Charles Dickens.

Ne quittons point la ville d'Ipswich sans faire un pèlerinage à Christchurch Park Mansion. Cette maison du plus pur style Tudor fut élevée vers 1547 sur le site d'un vieux prieuré du XIIe siècle, l'une des plus anciennes institutions monastiques fondée par une communauté de moines augustins.

L'extérieur de la maison est en briques rouges recouvertes çà et là de la plus luxuriante végétation, manteau de verdure créé par la nature infiniment plus pittoresque que l'ornementation la plus exquise sortie des mains de l'homme.

Au-dessus de la porte d'entrée est gravée l'inscription suivante en latin qu'on peut traduire ainsi :

— Sois frugal et ne dissipe pas ton bien.

Au premier se trouve l'inévitable chambre d'apparat occupée, affirme la chronique, par la reine Elisabeth.

Quant aux églises d'Ipswich qui sont au nombre de dix-huit, ce n'est point dans un article de cette longueur-ci que nous pouvons nous étendre sur leurs beautés architecturales, il faudrait un volume entier pour vous décrire Sainte-Marie-la-Tour ; sur l'emplacement même de cette église il existait une chapelle dès le règne du roi saxon, saint Edmond le Confesseur ; l'église de Saint-Pierre dont les fonts baptismaux sont admirables, Sainte-Marie des Clefs, Saint-Laurent, Saint-Etienne, etc., etc.

Bien à regret nous ne pouvons pousser jusqu'à la Tour de Freston, qui fut élevée, dit-on, par le seigneur de Freston pour sa fille la belle et douce Hélène de Freston, qui fut aimée mais en vain par le jeune Wolsey. Ce fut, dit la chronique, cette passion déçue qui le poussa vers le sacerdoce.

LILY BUTLER.

Exposition agricole

Mardi de la semaine dernière a eu lieu, à Saint-Jacques l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture No 1 du comté de Terrebonne.

Comme les années précédentes, cette exposition n'a présenté que peu d'intérêt et n'aura qu'une très mince efficacité.

Il y a certainement un moyen d'organiser ces comices agricoles de manière à les rendre plus importants et plus utiles.

Il faudrait tout d'abord que la Société d'Agriculture du comté de

Une conduite révoltante

L'intérêt de la ville fou- lée aux pieds

Lisez, contribuables

Nous protestons de toutes nos forces contre la décision malheureuse prise à la dernière séance du conseil, et par laquelle on chasse une industrie de Saint-Jérôme.

Des échevins et un maire qui se prétendent les amis du progrès de notre ville, ont négligé leur devoir de citoyens pour obéir à des motifs les inavouables.

Les uns, par esprit de parti, veulent à tout prix chasser de notre ville vingt chefs de famille parce qu'ils sont libéraux; d'autres, a vouglés par un fanatisme étroit, veulent nous priver d'une industrie parce que c'est un juif qui en est le propriétaire.

C'est indigne. Nous faisons appel à l'impartialité et à l'honnêteté des citoyens de Saint-Jérôme, aussi bien qu'à l'amour éclairé qu'ils portent à leur ville pour juger les mandataires sans clairvoyance et sans patriotisme qui viennent de décider la ruine d'une industrie.

Il était du devoir de notre conseil de reconstruire immédiatement la manufacture de cigares qui employait au moins 40 ouvriers dont 20 chefs de famille.

Aucun contribuable exempt de préjugés ne peut le nier.

Or voici ce qui s'est passé lundi au conseil. L'échevin Prévost, appuyé par l'échevin Fournier, a proposé ce qui suit:

"Attendu que la manufacture de cigares occupée par la Compagnie Fischel coûte \$7,000 à la ville;

"Attendu que si on la laisse dans l'état actuel elle se détériorerait au point de nous faire perdre plusieurs milliers de piastres;

"Attendu que d'après les bons votes par le peuple au mois d'avril 1901 à la Cie Fischel, la corporation est obligée de reconstruire ladite manufacture au cas de feu;

"Attendu que la ville est actuellement en procès avec Fischel et Cie et qu'advenant la perte dudit procès par la ville, la corporation s'exposerait à des dommages en ne rebâtissant pas immédiatement;

"Il est proposé que la somme de \$3,315, montant reçu des compagnies d'assurance pour dommages causés à ladite manufacture, ou une somme moindre, soit utilisée à la reconstruction de la partie endommagée de l'édifice et que des soumissions soient immédiatement demandées par voie ordinaire d'après un plan et devis accepté par ce conseil."

Le conseiller Filion propose en amendement, appuyé par le conseiller Matte:

"Vu que M. Fischel, par résolution du conseil, avait accepté pour un an d'occuper gratuitement l'édifice avec exemption de taxes et qu'il devait payer les assurances, admettant implicitement qu'il reconnaissait n'avoir pas rempli les conditions du bonus et vu que M. Fischel revient et s'en tient maintenant au bonus et qu'il a poursuivi la corporation pour faire déclarer qu'il a droit à son bonus, je propose que la corporation fasse défaire le 3e étage détérioré par le feu et fasse mettre une couverture temporaire en attendant la fin du procès."

Ont voté pour la proposition de M. Prévost, MM. Fournier, Leclair et Villeneuve; pour celle de M. Filion, MM. Bélanger, Matte et Lafamme.

Les voix étant égales le maire Nantel vote pour la motion Filion qui l'emporte ainsi par une voix.

Par sa proposition, M. Filion et ceux qui ont voté avec lui, forcent donc M. Fischel à quitter Saint-Jérôme.

Conséquence: nous resterons avec une manufacture en ruine pendant un an, deux ans et peut-être davantage; nous privons notre ville d'une somme de \$15,000 qui y circulerait chaque année; nous chassons vingt locataires d'un seul coup; nous enlevons un travail rémunérateur à au moins quarante employés; nous diminuons le rendement de l'impôt municipal; nous portons un grave préjudice au commerce local.

Et pourquoi? Que M. Fischel ait raison ou non de poursuivre la corporation, telle n'est pas présente- ment la question. La Cour décidera ce point. Ce qu'il importe à notre ville c'est de garder ses industries et non de les chasser.

Nous accusons le maire et les échevins Bélanger, Filion, Lafamme et Matte d'avoir foulé aux pieds le véritable intérêt de la ville pour satisfaire des rancunes personnelles ou l'esprit de parti.

LE FRANC

Les maladies de la peau

Sont invariablement dues au sang pauvre et aqueux.

Boutons, pustules, clous et dégoûtantes éruptions facilement extirpés du sang.

De l'Advocate, Exeter, Ont.

Toutes les maladies de la peau et du teint sont causées par le mauvais sang. Le palear et les boutons, les pustules et les clous, des dégoûtantes éruptions et les plaies coulantes, l'eczéma, accompagné de démangeaison et l'erysipèle cuisant—toutes ces affections sont dues au mauvais sang. Une mauvaise peau est un signe certain de mauvais sang—sang pauvre, sang aqueux, sang empoisonné par les impuretés. Vous ne pouvez avoir une peau saine et claire tant que vous ne purifiez, ni n'enrichissez pas votre sang avec les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules sont un remède sûr et guérissant promptement contre toutes les maladies de la peau, contre le terrible eczéma et les ennuyeux petits boutons—contre le mauvais teint et les dégoûtants ulcères coulants. On n'a jamais rien avancé, au sujet des Pilules Roses du Dr Williams qui n'ait pu être soutenu par des preuves préemptoires et, à ce sujet, nous offrons le témoignage de Mme Nicholas McAvoy, qui demeure à Exeter, Ont., depuis sa naissance et y est très estimée. A un reporter de l'Advocate, Mme McAvoy a dit:—"Il y a quelques années j'éprouvai une légère démangeaison sur un bras. Je n'y apportai d'abord aucune attention, pensant que cela disparaîtrait, mais je me trompai, car avec le temps, le mal empira et bien-

tôt, je fus la victime d'un grave cas d'eczéma, me causant des douleurs, une irritation et des souffrances terribles. De fait, j'étais forcée d'endurer des tortures. Je consultai un médecin et pris ces remèdes pendant plusieurs mois, mais le mal persistait et aucun bien ne se manifestait. Au contraire le mal s'aggrava et je devins la proie des scrofules. Vu que les remèdes du médecin étaient impuissants, j'essayai plusieurs remèdes annoncés, mais sans meilleurs résultats. Finalement une dame de mes amies m'engagea fortement à faire l'essai des Pilules Roses du Dr Williams. L'effet fut presque magique. Au bout de quelques semaines, il y avait un changement notable pour le mieux: le mal disparut graduellement et aujourd'hui j'en suis totalement exempte. Je dois ma complète guérison—sinon ma vie—aux Pilules Roses du Dr Williams, fait que je veux faire connaître afin que d'autres soient soulagés comme je l'ai été."

Il n'y a absolument aucune maladie due au mauvais sang—et la plupart des maladies sont dues au mauvais sang—que les Pilules Roses du Dr Williams ne peuvent guérir. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel pharmacien ou elles seront envoyées franco par la poste, à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en écrivant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont. Rappelez-vous que les substitutions sont absolument impuissantes à guérir.

REPONSE

Au personnage anonyme de "L'Etoile du Nord"

Je n'ai pas perdu ma journée! dirai-je avec Titus, puisque vous voilà devenu presque poli, monsieur. Allons, je bénis la douce influence féminine dont les fluides légitimes ont apaisé le mâle antique, brutal, despote qui rugit dans certains hommes les plus extérieurement polis. Histoire d'atavisme! L'évolution se fait lentement. Chose qui surprendra les gens, je puis certifier que dans quelques années, si vous moutrez toujours autant de bonne volonté, vous deviendrez un personnage fort sociable, et, avec Lafontaine, je vous dirai: Mon ami, travaillez, c'est le fonds qui manque le moins. Armez-vous du ciseau, taillez, fouillez le bloc encore informe de l'animalité, faites-en surgir l'homme. Alors vos vœux élargis embrasseront de plus vastes horizons. Vous aurez de votre idéal une conception plus élevée. Vous rêverez non plus un esclave que vous pourrez asservir par la crainte ou la passion, mais une âme sœur dont la pensée vole d'un même essor que la vôtre vers les hautes régions que l'on commence à entrevoir, vers lesquelles nos aspirations nous portent. Alors la femme ne doit plus être le boulet qui a si longtemps paralysé l'envolée du philosophe et du penseur.

Ecoutez ce que chante Lamartine: "L'âme n'a qu'une fois dans la vie de ces moments où elle se verse tout entière dans une âme avec ce murmure intarissable des êtres qui ne peuvent souffrir à son amoureux épanchement." Et l'auteur du Génie du Christianisme: "Donnez à l'âme une compagnie, et tout va devenir ravissement."

Vous m'apportez des faits de l'histoire ancienne pour me prouver que la femme fut inférieure à l'homme dans ses productions littéraires et artistiques. Mais vous ne m'apprenez rien de nouveau; je sais que nous n'avons pas eu de Bossuet, ni de Pascal ni de Victor Hugo. Vous êtes-vous demandé pourquoi? Ne savez-vous pas par quel procédé on obtient ces roses animées, pâles, sans parfum, sans couleurs dont certaines grandes dames raffolent? Mais tout simplement en les cloîtrant, en les privant d'air dans une cave obscure et humide. Ainsi la femme gardée dans une ignorance systématique, vouée aux travaux les plus humbles du ménage, aux soins multiples et constants que réclame la famille, n'est-elle pas condamnée à voir s'atrophier en elle les facultés intellectuelles dont la nature l'avait généreusement dotée. J'ai connu au couvent des jeunes filles supérieures en talents et en connaissances, des diplômées, des prix d'honneur, etc. Si vous pouvez voir le changement opéré en elles après cinq ou six ans de mariage... Un désastre, quoi! L'une d'elles me disait un jour: "Je n'ose parler devant toi, il me semble qu'un monde nous sépare. Que je suis changée! Tu sais si j'aimais la musique, en bien, je ne sais plus deux notes!" J'essayais vainement de dégager de cette lourde ménagerie la gracieuse éclosion de vie d'autrefois. De même que l'esthétique de sa taille s'était noyée dans une mer mouante de graisse, l'esprit subtil, primesautier, railleur de ma compagne s'était perdu dans un brouillard d'où il ne jetait plus que des étincelles intermittentes.

Je ne veux pas vous imiter et tirer de cet incident des conclusions contre le mariage. Non, cette femme est coupable seule: il n'y a pas que le pot au feu à soigner dans un ménage, mais il faut que, vestales fidèles, les femmes veillent sur cette flamme que Dieu mit en chacun de nous: la raison. Il faut aimer ses enfants et son mari, soit, mais nous avons des devoirs à remplir vis-à-vis de nous-mêmes et d'une œuvre-là c'est de ne pas laisser les broussailles et les orties étouffer la semence divine en nos âmes.

L'infériorité de la femme dans les siècles passés et même dans notre siècle, dans quelques parties du monde, est un fait accidentel dû au milieu où elle a vécu, à la pression que l'on a exercée sur son intelligence, dû, je le répète, à l'absence de son défaut d'éducation, dû surtout à ce lourd héritage d'atavisme, chrysalide qu'il lui faut briser avant de voler de ses propres ailes et non pas à une petite âme de seconde qualité que l'Éternel lui aurait fabriqué.

Souvent, dans les familles, il y a un souffredouleur, un enfant dont la croissance intellectuelle a été tardive. Si le pauvre tente de se mêler à la conversation, un regard de sa mère lui clôt les lèvres; s'il fait quelque chose, on trouve à redire sans raison. Ceux qui ne savent pas encore articuler un mot se moquent de lui. On commence à se pousser du coude quand on le rencontre: "C'est le fou de chez X.", se chuchote-t-on à l'oreille. Cet enfant est condamné d'avance, plus d'espoir qu'il s'éveille de sa léthargie; il s'est persuadé, autosuggestionnée qu'il est réellement idiot. La raison voudrait faire entendre sa voix, le malheureux ne pourra plus l'entendre.

Serait-il vrai que la femme est inférieure à l'homme, que ce serait très mal de le lui dire; mais vous êtes plus coupable encore, car vous faussez la science et la vérité en faisant cette assertion. Il a été prouvé en France que sur vingt candidates aux professions libérales, dix sont admises à leur brevet, tandis que sur vingt candidats, sept seulement sont victorieux.

Je vous entends m'interrompre: Voilà où vous voulez en venir, porter la toge, et après: la culotte!...

Sainte-Lucie.

Mme Sylvestre, de Saint-Barthélemi, Mlle R.-A. Désy de Saint-Ignace de Loyola, étaient en promenade la semaine dernière chez leur oncle le Rvd. Z. Cardin.

Nous avons eu la semaine dernière dans notre paroisse les prières des quarantes heures qui ont été imposées tant par le zèle des fidèles que par les pieuses et belles cérémonies qui accompagnent toujours ces fêtes. Plusieurs prêtres des paroisses voisines ont bien voulu venir prêter leur généreux concours à notre digne curé, entr'autres nous remarquons: M. le curé de Saint-Emile, l'abbé Cahana, de Sainte-Marguerite, l'abbé Contant de Sainte-Adèle, l'abbé Legendre, de St-Donat, l'abbé Magnan, de Saint-Jérôme.

Le Rvd. M. Jodoïn, le nouveau curé de Notre-Dame de la Merci, était l'hôte de notre curé la semaine dernière.

Mlle Anna Thoun, élève du couvent de Lachine, est revenue dans sa famille pour cause de santé.

M. Jos. Boisseau, de Saint-Jérôme; M. Th. Dupras, de Terrebonne, étaient de passage ici ces jours derniers.

M. Cartier du bureau du journal Le Canada, était de passage dans notre paroisse, la semaine dernière, pour prendre des abonnements.

PIERRE QUIROUË.

Grand-Mère.

Les travaux de notre église avancent rapidement. Elle devait avoir, d'abord les dimensions de la Cathédrale de Trois-Rivières, mais maintenant, le curé Ladoche la trouve trop petite, il fait faire une allonge de 60 pieds. Nous allons avoir la plus belle église du diocèse.

Le Rvd. D. Leduc, de Chapson, Ont., frère de M. I. Leduc, ancien marchand de Saint-Jérôme, est venu passer quelques jours chez son frère.

M. Jos. Lajoie, de Shawinigan Falls a acheté le magnifique hôtel de M. Georges Huot. Cet hôtel est un des plus confortables de Grand-Mère. M. Lajoie a déjà fait beaucoup de réparations.

M. J.-A. Fortier, marchand, du Nominique, est arrêté deux jours ici. Il est ensuite allé au lac de la Tortue. Il y a fait une chasse superbe: il tua en effet un caribou dont la pesanteur est de 785 livres. Il y a beaucoup de caribous aux alentours du Lac à la Tortue.

Le Dr Dixon, de Montréal, est venu se fixer parmi nous. Nous lui souhaitons du succès.

FISTON.

On demande des hommes

Pour travailler au chemin de fer de l'Épiphanie, à

\$1.50 & \$1.75 p. jour

Passage payé aller et retour.

Pressez-vous et allez vous engager à l'hôtel Beaulieu.

S'adresser à

G.-A. BEAULIEU

Nenni, monsieur, vous n'y êtes pas. Comme vous, j'aime les choses et les gens à leur place. Je souffre autant de voir une femme vendre des corsets ou de la dentelle que d'entendre une femme parler de saint Thomas d'Aquin (au cas où la chose pourrait arriver). Si la femme a à affirmer sa supériorité dans les lettres, c'est non pas pour faire parade de son savoir, mais pour resserrer davantage l'étreinte autour de votre cou, messieurs. Toutes les guerres de femmes aboutissent là. Et c'est aimée non pas seulement pour leurs charmes passagers, qui durent ce que durent les roses, mais être aimées pour ce qu'elles ont de meilleur et d'impérissable, pour ce qui vient des liens immortels, fusion qui ne peut être complète qu'entre deux êtres qui se comprennent en tout, entre deux âmes sœurs.

Revenons à vous, monsieur. Vous dites comme tout de la fin:

"Vous avez fait une grosse erreur théologique en disant que l'âme humaine est une parcelle de l'infini. L'âme est une pure création tirée du néant par la puissance divine, comme tout le reste de la création, par conséquent elle est bien finie, si finie que, par ses propres forces, quelque pure qu'elle soit, elle est dans l'impossibilité de contempler l'infini. Vous voyez qu'il n'est pas tout de savoir tourner une phrase, il faut aussi savoir son catéchisme."

Monsieur, il vaut encore mieux savoir sa petite histoire sainte. L'âme n'est pas tirée du néant comme le reste de la création. L'Allégorie sacrée nous montre l'homme inerte au milieu de la création animée, jusqu'au moment où l'Éternel le vivifie de son souffle. L'âme vient du souffle de Dieu et non pas du néant. Au moyen de ce souffle, dit l'Écriture, l'homme devient une "âme vivante". Le principe de vie exprimé par la respiration vient immédiatement de Dieu et n'a point son origine dans la matière. Je dirais plutôt que l'âme est éternelle puisqu'elle fut dans l'éternelle pensée du Tout-Puissant. D'où lui vient pour plus tard la faculté de le contempler face à face, quoique vous disiez qu'elle soit dans l'impossibilité de le contempler. Ce qui me semble plus qu'une erreur de théologie. Vous courez risque de désespérer nombre de braves gens qui ne pratiquent le bien que dans l'espoir de jouir de la vision béatifique. Il n'est guère permis d'afficher des principes aussi matérialistes dans un pays comme le nôtre. Prenez garde de devenir un objet de scandale. Songez à la meuble...

Notre âme n'est sortie de Dieu que pour y rentrer. Il ne l'a respirée que pour l'aspirer de nouveau, dit Bossuet. "L'âme, rayon de Dieu, son souffle, son image," Louis Racine.

L'âme, dans son étymologie: *anima* en latin, *pneuma* en grec, veut dire souffle et vous donne la clef du mystère.

M. JOSEPH BELLEVILLE GUERI PAR LES PILULES MORO

Il souffrait de Rhumatisme au coeur et de Dyspepsie depuis un an.

IL PASSE TROIS MOIS AU LIT.

Il est aujourd'hui en parfaite santé. Rien n'avait pu le soulager avant qu'il prit les Pilules Moro.

Nous avons reçu de M. Joseph Belleville, deux lettres que nous croyons aujourd'hui devoir publier, car nous pensons qu'elles intéresseront spécialement un grand nombre d'hommes qui souffrent et qui, comme M. Belleville, ne peuvent trouver aucun soulagement.

Ces lettres portent avec elles deux grandes vérités. La première, c'est qu'un homme pauvre peut souffrir inutilement s'il est laissé à lui-même ou entre les mains de médecins incompetents, et la seconde, c'est le grand bien que peuvent apporter les Pilules Moro en en faisant usage avec soin. M. Belleville raconte lui-même ce qu'il a souffert et le bien qu'il a retiré de notre traitement. Ses deux lettres méritent d'être lues avec soin et surtout son exemple d'être suivi. Que d'hommes qui souffrent pourraient se guérir en suivant nos conseils et en prenant les Pilules Moro.

En date du 17 mars 1902, voici ce qu'il nous disait: "Je vous envoie un mot parce que j'ai entendu dire que vous étiez bien habiles pour soigner les hommes. Il y a trois mois que je suis malade; j'ai été bien près de mourir et je me suis fait soigner par un médecin. Je suis tombé malade le jour de Noël, pour avoir pris du chaud et du froid. Le mal s'est déclaré du côté du coeur et il me faisait beaucoup souffrir. J'ai le bras, la jambe et tout le côté gauche très douloureux, et à des moments je souffre horriblement. J'ai beau me frotter avec toutes sortes de liniments, je n'ai pu encore m'apporter aucun soulagement. Mon manger ne digère pas et je crois que c'est là le plus fort de mon mal. Je suis aussi très constipé étant quelquefois six jours sans aller à la selle. J'ai tellement de douleurs que parfois j'ai de

Les PILULES MORO, remède merveilleux pour le système nerveux, réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieillissants avant le temps.

Les hommes faibles trouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer; il y a toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes et sont aussi envoyées, sur réception du prix, 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à sept heures du soir.

Adressez vos lettres: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1274, rue Ste-Catherine, Montréal.



M. JOSEPH BELLEVILLE, Paquetteville, Qué.

L'incident Fréchette-Asselin

Nous détachons les passages suivants d'un second article de M. Wilfrid Gascon, publié dans "Le Temps, d'Ottawa, sur le regrettable incident Fréchette-Asselin.

"... J'ai cru devoir dire quelque chose en faveur de M. Fréchette dans cette affaire (dont, entre parenthèses, il m'a cure) pour deux motifs principaux: le premier, parce que j'ai redouté que l'attaque virulente d'Asselin fût à tort prise pour une manifestation d'un soi-disant esprit de dénigrement envieux de la renommée des anciens, ce qui eût été menteur autant que déplorable. Ensuite et surtout, je n'approuvais pas, comme membre du jeune clan, la tournure donnée à sa protestation par notre jeune ami qui prétendait établir que l'auteur de plusieurs œuvres littéraires avantageusement connues en Amérique, et dont plusieurs ont été remarquées en France et couronnées par l'Académie française, était un écrivain sans valeur aucune, ignorant même des lois les plus élémentaires de l'art d'écrire.

"Miserable! faut-il le dire! je suis moi aussi un de ceux qui ont pensé qu'après la Vie leçon de français de M. Fréchette, il y avait lieu de lui donner à lui-même, avec tous les ménagements dus à ce vétéran des lettres canadiennes, une bonne leçon de pédagogie, de méthodologie, en l'avertissant que sa méthode d'enseigner qui procédait par le martinet et par le sarcasme, allait chasser ses élèves volontaires ou les pousser à déclarer la révolte pour cause de mauvais traitements.

La révolte s'est en effet produite sous forme de minutieuses contre-lettres d'Asselin.

Je le répète, réserve faite quant à la façon dont notre ami l'a engagée et maintenue, sa protestation contre le persillage dont M. Fréchette usa un peu trop largement à l'égard des Canadiens, et l'intervention d'une sous-maîtrise d'occasion, "dépaycée" dans Montréal et réclamant un dictionnaire de notre "jargon canadien anglais," cette protestation, dis-je, était à propos et elle était dans presque toutes les bouches, le samedi 4 juillet.

Une protestation s'imposait, Asselin sauta dessus! mais il lui donna tout de suite les proportions d'une démonstration hostile.

M. Fréchette eut sans nul doute pris en bonne part une remontrance convenable, formulée en termes sobres. Une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire depuis cet incident semblerait le suggérer. Notre ami dans la carrière a trop le tempérament du polémiste ardent à la charge, impitoyable dans la riposte, pour

la misère à respirer. Je voudrais savoir si vous ne pourriez pas trouver de bons remèdes pour me guérir. Je ne voudrais pas dépenser mon argent pour rien, car je suis un pauvre homme, journalier et marié, et j'ai beaucoup besoin de gagner pour vivre. En attendant une réponse, je demeure

Votre tout dévoué,

JOS. BELLEVILLE, Paquetteville, Qué.

Les Médecins de la Compagnie Méd' de Moro répondirent immédiatement à M. Belleville, lui disant que les maux dont il souffrait étaient dus au mauvais état de son sang et ils lui prescrivirent les Pilules Moro, croyant qu'en purifiant son système, elles lui feraient un grand bien. Tout en prenant du miel, M. Belleville continua à écrire du mois de mars jusqu'au mois de novembre, alors que nous recevions la lettre suivante que M. Belleville nous a demandé de publier:

"J'ai toujours été de mieux en mieux et je puis dire aujourd'hui que je suis parfaitement guéri. Les avis que vous m'avez donnés et les Pilules Moro que vous m'avez prescrites ont fait disparaître tous les maux et toutes les douleurs dont je souffrais. Je travaille en plein, je ne sens pas de mal nulle part et si jamais je reviens à avoir quelques douleurs, vous pouvez être certains que j'aurai recours à vous et à votre bon remède, car si je vis aujourd'hui, je vous le dois et je vous en remercie bien sincèrement. Les Pilules Moro ont fait pour moi plus que les autres médecines employées, elles sont certainement le grand remède pour les hommes."

JOSEPH BELLEVILLE, Paquetteville, Qué.

Les PILULES MORO, remède merveilleux pour le système nerveux, réveillent les facultés endormies et rendent la vitalité de la jeunesse aux hommes vieillissants avant le temps.

Les hommes faibles trouveront en elles la joie des jours d'autrefois, et les hommes souffrants, soulagement à leurs douleurs.

Pas un homme malade ne devrait désespérer; il y a toujours soulagement et guérison pour lui par les Pilules Moro.

Les hommes qui ont essayé tous les remèdes imaginables pour ranimer leurs forces perdues et qui n'ont pas fait usage des Pilules Moro, n'ont rien fait pour leur santé.

Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes et sont aussi envoyées, sur réception du prix, 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Les consultations gratuites pour les hommes se donnent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, de neuf heures du matin à sept heures du soir.

Adressez vos lettres: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 1274, rue Ste-Catherine, Montréal.

Notre âme est une émanation de Dieu, c'est un filet d'eau séparée de l'océan infini, une source errante qui reflète un coin du même ciel bleu, elle court le long des cailloux et des fleurs vers son lit de repos et de bonheur, qui gronde au loin, chante et mugit, nous attirant sans cesse pour nous baigner et nous bercer dans son onde.

COLOMBINE

Conservent les bébés en santé

Le caractère d'un bébé dépend de l'état de santé dans lequel il se trouve. S'il est malade il sera de mauvaise humeur, ennuiera la mère et tout le monde, dans la maison; s'il se sent bien, elle court le long des cailloux et des fleurs vers son lit de repos et de bonheur, qui gronde au loin, chante et mugit, nous attirant sans cesse pour nous baigner et nous bercer dans son onde.

Le caractère d'un bébé dépend de l'état de santé dans lequel il se trouve. S'il est malade il sera de mauvaise humeur, ennuiera la mère et tout le monde, dans la maison; s'il se sent bien, elle court le long des cailloux et des fleurs vers son lit de repos et de bonheur, qui gronde au loin, chante et mugit, nous attirant sans cesse pour nous baigner et nous bercer dans son onde.

Volte-face indigne

"Je ne suis pas en faveur de la construction d'un toit temporaire à la manufacture de cigares; c'est de l'argent jeté à l'eau."

Voilà l'opinion émise au conseil par l'échevin Bélanger.

Bébés souffrant d'insomnie.

Quand un bébé ne dort pas et qu'il est toujours de mauvaise humeur c'est un signe certain que l'estomac et les intestins, le siège des neuf-dixièmes de toutes les maladies des bébés, sont dérangés. Dans de tels cas les Tablettes Baby's Own agissent à merveille. Elles chassent l'acidité de l'estomac, relâchent l'intestin grêle, distendent, rafraîchissent la bouche sèche et fiévreuse, et procurent un sommeil paisible et réparateur.

Une mère expérimentée, Mme Ed. Godin, Oriflitt, Ont., dit: "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own contre de nombreuses maladies particulières aux bébés, telles que fièvres, indigestion, diarrhée, etc., et j'ai constaté que c'était le meilleur remède que j'eusse jamais essayé. Je ne voudrais pas m'en passer pour tout l'or du monde."

Les autres mères qui désirent que leurs bébés jouissent d'une bonne santé ne sauraient mieux faire que de faire que de suivre l'exemple de Mme Godin. Vous pouvez vous procurer ces Tablettes chez tous les marchands de remèdes ou elles seront expédiées par la poste, moyennant 25c la boîte, à toutes les personnes qui écriront directement à la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

A PEU DE FRAIS

Après avoir inutilement essayé une quantité de remèdes dont quelques-uns sont fort dispendieux, pour traiter un rhume opiniâtre, une toux persistante, une bronchite chronique, essayez le Baume Rhumal, il vous guérira à peu de frais et rapidement.

La ruine

Les échevins Bélanger, Filion, Laflamme et Matte, ayant à leur tête le maire, M. Bruno Nantel, ont décidé de laisser en ruine la manufacture de cigares.

Pourquoi ?

Le conseil a reçu des assurances la somme de \$3,315.

Les trois-quarts de l'édifice sont encore en très bon état.

L'industrie des cigares jetait chaque année dans notre ville, en salaires, au moins \$15,000.

Pourquoi donc ne pas reconstruire immédiatement ?

Pourquoi dépenser \$400 ou \$500 pour démonter un étage et construire un toit temporaire ?

Sainte-Marguerite.

On nous annonce que M. Polydore Gauthier est aujourd'hui propriétaire de l'hôtel Forget, situé en notre village.

Il se propose d'y construire un vaste et somptueux hôtel où les touristes trouveront à la fois le confortable et l'agréable.

— Le bel automne nous amène beaucoup d'étrangers ; près de quarante personnes de la plus haute société montréalaise sont arrivées, samedi dernier, chez M. Gauthier, au lac Charlebois, pour faire la pêche pendant quelques jours. Le poisson abonde dans nos lacs, tous en sont enchantés.

— Nos écoles sont ouvertes depuis le 1er septembre. Comme d'habitude elles sont fréquentées par un grand nombre d'enfants.

MM. les commissaires ont su se choisir des institutrices qui, nous l'espérons, ne resteront pas au-dessous de leur rude devoir. Citons Mlle Béatrix Fournelle qui a déjà obtenu des mentions honorables et dont le mérite est reconnu. Elle dirige actuellement l'école du lac Charlebois.

Danse ! Danse !

Le Prof. T.-G. GRANT, ancien associé du Prof. Norman, de Montréal, sera ici tous

Les Mardi soir, a l'hotel Beaulieu

Les leçons seront données sur le même système que chez le Prof. Norman.

Stricte et privée.

Pour conditions et informations s'adresser à

G.-A. BEAULIEU

Nouvelles de Saint-Jérôme

— Deux équipes de « Foot-Ball » viennent d'être formées dans notre ville. Ce sont les Shamrocks et les Lauriers. Ces deux équipes se proposent de nous amuser gratuitement tous les dimanches sur le terrain en face de l'église. Les parties commenceront à 2.30 hrs. et finiront à 5 hrs. Voici les noms des joueurs de chacune des équipes :

Equipe Shamrocks	Positions	Equipe Lauriers
Alb. Traversy, cap.	Gaules	Ad. Giroux
Ph. Thérien	Défense	Rod. Pepin
G. Villeneuve	"	A. Brunette
Nap. Beauchamp	"	J. Galipeau
Emile Gauhier	Ailes	L. Crevier
R. Arkoll	"	V. Savard
Omer Drouin	Attaque	F. Vézina
F. Bélanger	"	F. Savard, cap.
H. Parent	"	R. Traversy

La première joute entre ces deux clubs a eu lieu dimanche dernier. Le résultat a été 0 à 0. Il est évident que nos jeunes joueurs manquent encore d'expérience et de pratique.

Dimanche prochain, une nouvelle partie sera jouée sur le terrain voisin du collège.

Les membres des deux clubs sont convoqués en assemblée, ce soir, à l'hôtel Deschambault.

— M. Bertholeau a quitté Saint-Jérôme avec sa famille. Il est remplacé à la buanderie par M. Georges Lepage de Valleyfield.

— Depuis lundi dernier nos magasins de nouveautés et nos épiceries ferment leurs portes à 8 heures du soir.

Cette coutume existe à peu près dans toutes les villes de l'importance de Saint-Jérôme.

M. S. Thibaut a refusé, jusqu'à présent, de s'unir aux autres marchands et il persiste à tenir son magasin ouvert après huit heures.

On a voulu, pour cette raison, troubler la paix de M. Thibaut. Nous espérons que ces actes de violence n'iront pas plus loin et que M. Thibaut, réflexion faite, comprendra qu'il ne peut lui être préjudiciable de fermer son magasin à 8 heures puisque tous les autres marchands de nouveautés en font autant.

— Les prières des Quarante-Heures commenceront mercredi prochain, dans notre paroisse.

— La lumière électrique va disparaître pour au moins quinze jours. Ce contretemps désagréable arrive chaque année.

C'est curieux ; dans les autres villes rien de pareil ne survient et la lumière est excellente, ici on nous plonge dans l'obscurité chaque année, durant des semaines entières, et la lumière est toujours mauvaise.

— Vous trouverez un choix considérable de tapiserie et à prix réduits à la librairie J.-E. Prévost fils.

AVIS — Leçons d'Anglais données d'une manière très pratique. Conditions aisées. S'adresser à Mlle O'Sullivan, 49, rue Sainte-Anne, Saint-Jérôme.

Le 4 octobre, aura lieu à l'Annonciation la bénédiction des deux cloches de l'église paroissiale. A cette occasion, on est à organiser une excursion de Montréal à l'Annonciation.

Nous en donnerons les détails la semaine prochaine.

— De passage à Saint-Jérôme, ces jours derniers : Le Dr Boulet, le Dr J. Globensky, M. Corriveau, de Montréal, à Villebois ; Thon. F.-X. Mathieu, de Sainte-Scholastique.

— La fête du Calvaire a été superbe, dimanche dernier. Un temps idéal a ajouté à l'éclat de cette pieuse manifestation.

Près de 4,000 personnes sont allées prier pour le repos éternel des amis et des parents partis pour l'au-delà.

La messe a été célébrée à l'autel du Calvaire, par M. le curé Deladurantaye. Le sermon a été prononcé par le Rvd Père Legault, O. M. I.

Après la messe la foule a parcouru les stations du chemin de la Croix, placées autour du cimetière.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd M. E.-L. Pineault, curé de Saint-Camut, vendra le mardi 29 septembre 1903, à 10 hrs. du matin, au presbytère de Saint-Camut tout son mobilier, vaisselle, coutellerie, verrerie, voitures, harnais, etc.

Par ordre, J.-E. Parent, N. P.

N. B. 12 mois de délai accordés au-dessus de \$5.00. Les autres conditions seront données sur les lieux.

— De passage à l'hôtel Beaulieu, ces jours derniers : MM. Georges Durand, H. Préfontaine, A. Vivier, N.-S. Cummings, A. H. Lapiere, J. G. Dubau, J.-E. Massé, D. Ledoux, Paul Neveu, G. Grainger, de Montréal. Samuel Fois, Shawbridge, S. Gauvreau, R. Colin, Ste-Atithe ; J. McGrandie, Saint-Jovite ; A. De Repentigny, N. Bélanger, Ferme Neuve ; J. B. Churchill, Québec ; Alf. Bourret, Cartier ville ; A.-G. Racicot, Saint-Jean ; F. Bousseau, C. B. Boileau L'Annonciation.

— Le drame chrétien : *Le Triomphe de la Croix*, a été très bien interprété jeudi dernier, à notre théâtre. La troupe dont faisait partie M. Julien Daoust, l'auteur du drame, M. et Mme Bouzelli, a montré beaucoup de talents.

Acteurs et actrices ont su intéresser les spectateurs en faisant dérouler devant eux une épisode du règne sanginaire de l'empereur romain Maximien.

Il nous reste à regretter que l'assistance n'est pas été plus nombreuse.

— Nous apprenons avec plaisir qu'un groupe de jeunes gens de notre ville ont fait des arrangements avec le professeur Grant qui donnera des leçons de danse, à l'hôtel Beaulieu, tous les mardis soir.

— M. Fischel est à établir temporairement sa fabrique de cigares à Montréal, espérant toujours que l'on reconstruira la manufacture de Saint-Jérôme.

Il n'a pas pu trouver ici de salles répondant aux exigences du gouvernement. On sait que ce dernier contrôle scrupuleusement la fabrication des cigares.

— M. et Mme Jules Globensky, qui étaient les hôtes de M. J. Boisseau depuis un mois, sont retournés à Montréal.

— M. Jean Prévost a plaidé en Cour de Révision, mardi dernier, la cause de Renaud vs. Guénette.

M. Prévost et M. de Martigny ont aussi plaidé en révision la cause de S. G. Laviolette vs. J.-E. Prévost.

Les jugements ne sont pas encore rendus dans ces deux causes.

— John Elliott et Jos. Fitzgerald, accusés d'assaut meurtrier sur le syrien Is sa Hadad, ont été envoyés à la prison de Sainte-Scholastique, après avoir subi une enquête préliminaire devant le juge de paix Emmanuel Fournier.

Ces jeunes garçons n'ont que 15 à 16 ans. M. Jean Prévost est leur défenseur. L'avocat du Syrien est M. G. Rochon.

Contrairement à ce que nous avons annoncé la semaine dernière, le syrien n'est pas mort. Il est en ce moment, à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il paraît se rétablir.

Confronté avec les deux accusés, il a reconnu le jeune Elliott comme étant celui qui l'a frappé.

— Que nos amis de partout surveillent la confection des listes électorales. C'est d'une importance capitale.

VENTE A L'ENCHERE — Le Rvd

L'élevage des volailles

Comment sont conduites les stations de démonstrations pour l'élevage de la volaille.

La critique qui a été faite dans la Chambre des Communes le 29 juillet dernier sur les dépenses du Département de l'Agriculture pour l'élevage de la volaille dans les stations de démonstration, provient du fait que le Gouvernement dans les rapports des comptes publiés durant l'année employe l'année fiscale, (juillet 1er à juin 30) au lieu de l'année civile, (janvier 1er au 31 décembre). Pour cette raison, les dépenses nécessaires encourues durant les mois d'avril, mai et juin pour outiller une station de démonstration d'élevage des poulets, de maisons, d'incubateurs, d'éleveuses, d'œufs à couver, ont été entrées dans le rapport de l'auditeur général avant l'ouverture de la session, pendant qu'il était impossible de faire entrer dans le même rapport, le revenu provenant de la vente des poulets durant l'automne et l'hiver, lequel revenu ne pouvant être entré que dans le rapport de l'année suivante. Ce fait a eu pour résultat d'établir un rapport défavorable vis-à-vis de la station de Bowmanville, Ont. qui a été établie, au printemps de 1902. Les dépenses pour l'installation de cette station, se sont élevées à \$225.29 et le revenu entré dans le rapport n'a été que de 66 centimes. Le revenu dérivé de la vente de poulets de la station de Bowmanville à la fin de l'année 1901-02, s'est élevé à \$326.80, plus les 66 centimes du rapport qui devraient être ajoutés à ce montant. L'on nous dit que des \$326.

84, \$105.94 ont été payées à la station, par la William Davies Co., de Toronto, Ont. \$100 par M. Henry Gatehouse, de Montréal, Qué., et \$27.28 par des cultivateurs pour des jeunes coqs et des poulettes de pure race afin d'améliorer leur troupeau de volailles.

Une Station ne doit pas être conduite avec perte. Les autres stations de démonstration ont été affectées de la même manière. On a vendu des poulets à la station de Holmesville l'an dernier, pour un montant de \$551.14. A la station de Bowville, Québec, on en a vendus pour un montant de \$593.17. De cette dernière station, on a expédié aux cultivateurs des Provinces Maritimes, deux cent trente six poulets Plymouth Rocks Barrés de pure race, qui ont été vendus à cinquante centimes chacun. Ces poulets et jeunes coqs ont donné une grande satisfaction, aussi un grand nombre de demandes ont-elles été reçues par le Département de l'Agriculture pour un plus grand nombre de ces poulets de pure race. Cette année, outre la manière pratique dont les stations de démonstration sont conduites, et qui sont des plus appréciées par les cultivateurs canadiens, le revenu et la dépense des divisions de volailles montrent que les poulets élevés aux stations sont plus profitables et rendent plus que le coût de leur nourriture et l'intérêt de l'argent placé dans le but. Les hommes qui ont ces stations sous leurs soins, sont des cultivateurs, et de cette manière se trouvent en état de communiquer leur connaissance de l'élevage des volailles, d'une manière plus satisfaisante, aux cultivateurs de leur localité; ils donnent des lectures devant les cercles agricoles, et exposent des nombreux exhibits aux différentes expositions; les bénéfices tant en finances qu'en éducation, sont à l'avantage

du cultivateur et dédomagent, de beaucoup plus pour le montant payé pour leurs salaires. Commerce profitable et susceptible d'augmentation. Durant ces dernières années la consommation des poulets a augmenté en Canada; le prix pour les poulets dods et gras a aussi beaucoup augmenté. L'augmentation dans la consommation de même que l'augmentation dans le prix sont dues au fait de l'engraissement des poulets dans les cages. Les poulets, qui aujourd'hui reçoivent le plus haut prix sur le marché, sont ceux qui ont été engraisés et préparés suivant les règlements émis par le Département de l'Agriculture de la Puissance. Des poulets des stations de démonstration d'Ontario et Québec ont été vendus, il y a quelques jours, à M. Henry Gatehouse pour 12 centimes par livre de leur poids vif. Ce sont des prix avantageux que tout cultivateur peut obtenir en expédiant la même qualité de poulets à Montréal ou à Toronto.

Avantage des poulets pour le marché. La méthode de tuer le poulet en lui disloquant le cou est différente de la vieille manière, celle de lui torde le cou. Lorsque le cou des poulets est disloqué, et que la tête en est arrachée, à l'aide de la méthode décrite dans le Bulletin « Exploitation Avantageuse de la Volaille » la peau détachée du cou forme un sac où le sang du poulet se répand. Le corps du poulet est aussi débarrassé du sang que si la tête en avait été coupée avec une hache; la dislocation rend le poulet bien plus propre au marché, le chair du poulet est bien plus juteuse et comestible. Au contraire, lorsque les poulets sont tués en leur torde le cou, la mort résulte principalement de la strangulation. Le corps du poulet ne peut être délivré du sang par le fait qu'il n'y a pas d'espace dans le cou où le sang peut

s'écouler. L'apparence de la chair du poulet qui a été tué en lui torde le cou est rougeâtre, et l'on peut y remarquer des traces de sang.

Dans plusieurs villes du Canada il y a une loi en vigueur pour empêcher la vente des poulets qui ont été abattus, en leur torde le cou. Voilà d'où vient l'absurdité du ridicule de la part de certains membres de la Chambre en Session, pour ce qui a trait aux directeurs générales sur « l'Exploitation Avantageuse de la Volaille » concernant la manière de tuer le poulet par la dislocation du cou, et l'absurdité aussi de prétendre que disloquer le cou et le torde ne sont qu'une et même chose.

W. A. CLEMENS.

LOUIS FRANCHERE

L. D. S.
Docteur en Chirurgie dentaire
Gradué aux Etats-Unis et au Canada
1592, RUE SAINTE-CATHERINE
Tél. Bell Est vis-à-vis Dupuis Frères
MONTREAL

SIROP D'ANIS GAUVIN — Guérit les Déchats de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc. — Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

SIROP DU FRED J. DEMERS

POUR LES ENFANTS
Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépot 1157 rue St-Laurent Montréal

Maison : P. : Simard

Vins, Liqueurs, Epicerie, etc.

GROS ET DETAIL

Whiskey Gooderham et Worth. Brandy Hennessy, Martel, Jockey Club, Carte d'Or, Carte d'Argent, Goulet frères, Roger, etc. Spécialité: Charles Lagarde, Guimond et fils. Gin de Kuyper, Melchers croix rouge et croix d'honneur. Claretos Barton & Guescier, Médoc, St. Julien, Port Sherry, Vins canadiens, etc. Rhum St. Georges, St. James et autres marques.

Le plus complet assortiment de Liqueurs de toutes sortes, Epicerie aux prix de Montréal.

Agence de l'American Tobacco Co., des cigarettes Sweet Caporal, Derby, Dardanelles, etc. des allumettes Eddy, de la maison Gillets, de la Royal Yeast Cake. Cafés, Thé, Epices, etc.
Les marchands du nord et de Saint-Jérôme épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement.
Demandez nos prix.

P. SIMARD

Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges, SAINT-JEROME, P. Q.

Pour guérir un rhume en un seul jour

Prenez des Laxative-Bromo-Quinine Tablets. Tous les pharmaciens remettent l'argent si l'on n'est pas guéri. La signature de E. W. Grove doit être sur chaque boîte. Prix 25

A VENDRE

Un des plus beaux sites de St. Jérôme sur la Rivière du Nord, éloigné du bruit et cependant, près du marché. Terre à jardinage, bon bois, importante sucrerie. S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD.

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$6,000,000 (Six millions de piastres)

FONDS DE RESERVE \$2,900,000 Deux millions neuf cent mille piastres.

Bureau principal, Montréal

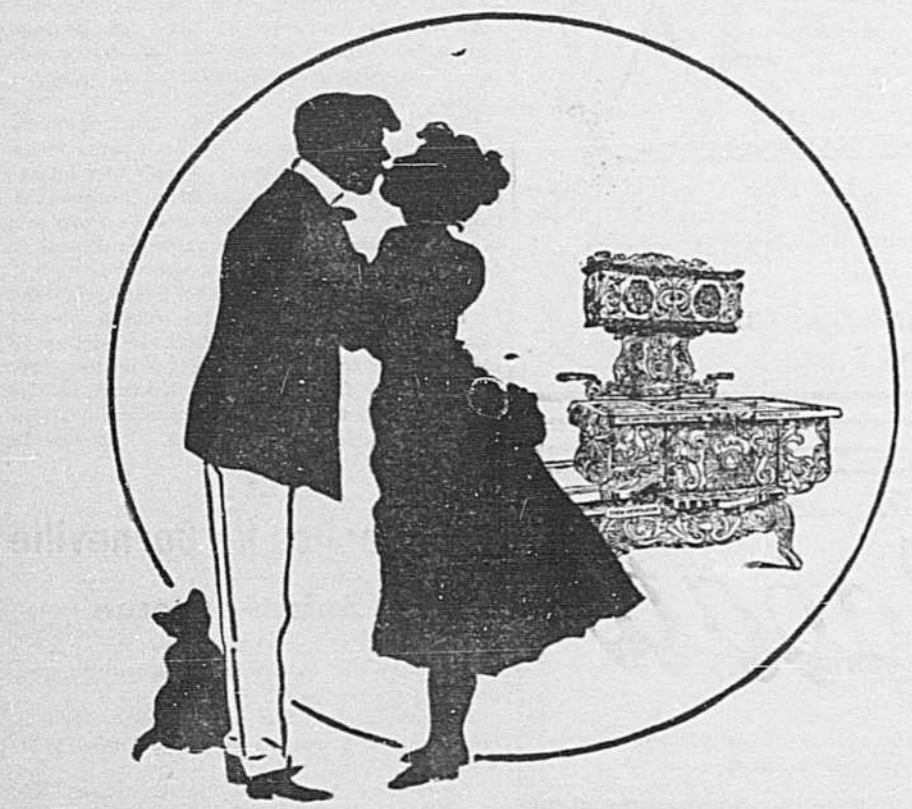
Bureau de Direction

H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)
JONATHAN HOGSDON, Vice-président (de Hogsdon Sumner & Co.)
BRICE-J. ALLAN, (de H. & A. Allan)
J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)
Hon. Robt. MACKAY, (de Mackay Bros.)
Thos. LONG, de Collingwood, Ont.
C. R. HOSMER, (Directeur du C. P. R.)
C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)
HUGH A. ALLAN, (de H. & A. Allan)

Chs. M. HAYS (Gérant du G. T. R.)
THOS. FYSHE, Gérant général.
E. F. HEBDEN, Surint. des succursales.
LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts. Augmente l'intérêt deux fois par année. Transige les affaires de banque en général.
R.-H. ARKELL, Gérant.



EDIFICE DE LA BANQUE DES MARCHANDS A SAINT-JEROME



BRUNO B. BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc. Aussi: Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôle, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc.
M. Beaulieu achète les Pelletteries, les volailles le gibier et le bœuf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet.
Coin des rues Saint-Georges et Sainte-Anne, SAINT-JEROME

Les lectures modernes

Revue illustrée de la famille. Parait le 10 et le 25 de chaque mois. Lectures variées, morales et d'un palpitant intérêt. Illustration superbe. Prix pour le Canada \$2.20 par année. S'adresser 106, boul. St-Germain, Paris (France) ou au bureau de l'Avenir du Nord.

Le Monde Moderne

REVUE ILLUSTRÉE paraissant le 1er de chaque mois. Elle publie, par an, 2 volumes de 2,000 pages, et 1,500 gravures et des morceaux de musique. Elle publie en plus, en suppléments détachés, 6 grands romans nouveaux par an. Prix d'abonnement pour le Canada \$4.40 par année. S'adresser, 5, rue Réaumur, à Paris (France) ou au bureau de l'Avenir du Nord.

LA PATRIE

Grand journal quotidien illustré Emile Massard, Directeur. Lucien Millevoye, rédacteur en chef. LA PATRIE est absolument indépendante au point de vue politique et place au-dessus de tout la défense des intérêts français. Abonnement: Six mois, \$4, un an, \$7.20 12, rue du Croissant, Paris (France).

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE
Rédacteur en chef: M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.
Chaque numéro contient une série d'articles et de nombreux renseignements se devant comme suit:
Partie économique; partie commerciale; Revue immobilière; partie financière.
Prix \$8.80 par année.
Bureaux: Cité Bergère, 2, à Paris (France).

L'AUTORITE

Journal quotidien
Publie chaque jour un article de M. Paul de Casagnac. Abonnement, Six mois \$3.60; un an \$7.00. 4 bis, rue du Bouloi, Paris, France.

LE SIÈCLE

Journal quotidien
Yves Guyot, directeur politique. Parmi les collaborateurs, on remarque les noms des écrivains les plus illustres de France. Abonnement, Six mois \$5; un an, \$9. 12 rue Grange-Batelière, Paris (France).

Buanderie Saint-Jerome

F. Bertholeau PROPRIETAIRE
Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité.
PRIX MODERES
F. BERTHOLEAU
En face du marché, SAINT JEROME, P. Q.

Lecture pour tous

Nouvelle revue populaire, illustrée. Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés. Prix d'abonnement, \$1.80. A ceux qui paient immédiatement, il est envoyé en prime \$1.25 de livres choisis dans une liste publiée dans chaque numéro de la revue.
S'adresser au bureau de L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

L'ECHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN

Publie des articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour. Principaux collaborateurs: Jules Lemaitre, Ed. Lepelletier, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Houssaye, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. — 2 rue Taitbout, Paris (France).

LE MOIS

Revue Mensuelle, Littéraire et Pittoresque
Magnifique revue illustrée sur papier de luxe. Au nombre des principaux collaborateurs se trouvent François Coppée, René Bazin, Edmond Rostand, Ernest Daudet, Charles Vincent V. Delapart, S. J.
Abonnement: Un an, \$2.80
8, rue François Ier, Paris, France.

EAU MINERALE PURGATIVE "AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année pour Enfants, Vieillards, Adultes, Femmes enceintes.
Purge sans donner de coliques; n'empêche pas de travailler. Chaque bouteille contient 8 à 10 purgations. PRIX, 25 cts.
En vente chez E. N. FOURNIER, pharmacien Saint Jérôme

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée.
Directeur, M. EMILE FAGUET.
Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue Monge, Paris (France)



CANADIAN PACIFIC

Passage aller et retour, Classe des colons

Winnipeg	
Waskada	
Elgin	
Estevan	
Arcola	
Bincarth	\$28.00
Wawanesa	
Moosomin	
Miniota	
Grand View	
Swan River	
Regina	\$30.00
Moosejaw	
Yorkton	
Prince Albert	
Calgary	\$35.00
MacLeod	
Red Deer	
Strathcona	\$40.00

De toutes les stations dans les provinces de Québec et d'Ontario, les 15 et 29 SEPT. 1903. Bœcs pour revenir jusqu'au 16 et 30 Nov. 1903.
Pour les billets et plus amples informations, adresse-vous aux agents du Pacifique Canadien.

Monette & Vezina

Manufacturiers - Entrepreneurs Constructeurs
Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.
Grand assortiment de Meubles de toutes les qualités et de tous les prix.
Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement à des prix très bas.
Magasin: Rue Labelle, près de chez M. E. Gibault.

LE JOURNAL

Journal quotidien
La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris. Supplément hebdomadaire gratuit pour les abonnés: LE JOURNAL POUR TOUS. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. 100, rue de Richelieu, Paris (France).

J. E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE, & C.
SAINT-JEROME, P. Q.
Argent à prêter à 5 et 6 p. c. sur polices d'assurance de vie et sur propriétés. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achat et vente de propriétés. M. Parent représente plusieurs compagnies sur la vie et contre le feu.
La Ottawa Fire Ins. Co.; la Canada Feu; la London Fire Ins. Co.; The Equity Fire Ins. Co.
Voulez-vous être bien payés en cas de feu ou en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.
Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.
Prix modérés.
REGIS GUENETTE
ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

La Librairie St. Jérôme

Edifice Parent, près du Marché SAINT-JEROME, P. Q.
Sans contredit la meilleure librairie de Saint Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce: Livres d'écoles, Livres de piété ordinaire et de luxe, Papeterie, Cartes à jouer en gros et en détail, Rideaux (blinds) de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs ornements, Papier vert et autre à double couleur, Tapissérie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.
Grands et petits miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines, Joints de ma riage et autres Bijoux de valeur.

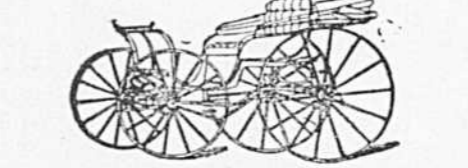
HOTEL VICTORIA

O. G. LABELLE, Prop. Saint-Jérôme, P. Q.
Liqueurs et Cigars de choix.
Repas bien préparés et bien servis.
L'hôtel Victoria est bien aménagé pour les commis-voyageurs.
All improvements for travellers.

JOS. LECLAIR

Carrossier

SAINT-JEROME, P. Q.



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.
Prix très modérés.

Dupont & Leduc

Ingénieurs Civils
Arpenteurs
Arpentage, installation de machines hydrauliques et électriques. Expertise pour rivières et cours d'eau. Spécialité: Egoûts et aqueducs.
Bureau: 35, rue Saint-Jacques, MONTREAL

Magasin de Meubles

On peut se procurer des Meubles de tous les genres au magasin de J. B. Brazeau
Ameublements de Chambres, de Salons. Bibliothèques, Tables, Chaises, etc.
Avis à ceux qui veulent se procurer des bons et jolis meubles.

Pompes Funèbres...

M. Brazeau se charge de la décoration des chambres mortuaires. Deux corbillards. Cercueils de toutes sortes.
J.-B. BRAZEAU,
49 et 51, rue Labelle, Saint-Jérôme, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
POELES EN ACIER
Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.
Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans,
MONARCH, \$25 00
S. G. Laviolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.
Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.
Prix modérés.
REGIS GUENETTE
ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE
GROS ET DETAIL
Stock très complet et de premier choix de
Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Poêles, Chaudrons, Etc., Etc.
Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.
Prix défiant toute compétition.
36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

Jos. Corbeil

Agent d'assurances

SAINT-JEROME, P. Q.

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON - AND - LANCASHIRE, LIVERPOOL and LONDON and GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas
VIE: The Standard Life Assurance Company. Guarantee Accident Plate Glass.

Meunier & Rolland

MANUFACTURIERS
Portes et Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, etc.
Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.
MEUNIER & ROLLAND
Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maille, SAINT-JEROME

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.
Abonnements: (texte seul) un an, \$1.50, six mois, 80 cts; (texte et supplément) un an, \$2.50, six mois, \$1.30. 15, rue Saint-Georges, Paris

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &

Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges
POELES EN ACIER
Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.
Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.
Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans,
MONARCH, \$25 00
S. G. Laviolette,
Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

REGIS GUENETTE

MANUFACTURIER
Portes, Chassis, Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.
Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin.
Prix modérés.
REGIS GUENETTE
ancien moulin de M. Forget, SAINT-JEROME

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE
GROS ET DETAIL
Stock très complet et de premier choix de
Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Poêles, Chaudrons, Etc., Etc.
Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.
Prix défiant toute compétition.
36 et 41, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme
Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan.
Fait toutes espèces de collections.
Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique.
Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêts alloués sur dépôts.
R. DESCHAMBAULT, Gérant